



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2006
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-huitième session

27 février-2 mars 2007

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire*

Points sur lesquels la Commission devra se prononcer

après examen : Statistiques des technologies
de l'information et de la communication (TIC)

Rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement : statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer à la Commission de statistique le rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement comme demandé par la Commission à sa trente-septième session^a. Ce rapport rend compte des progrès accomplis par le Partenariat en vue d'améliorer l'offre de statistiques comparables à l'échelle internationale sur les TIC et de définir une liste d'indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC. Le Partenariat cherche à renforcer les capacités des pays en développement et en transition à recueillir et traiter leurs données et indicateurs officiels concernant la société de l'information. La liste des indicateurs applicables au TIC constitue un outil de référence pour la formulation et l'évaluation des politiques relatives aux TIC au service du développement.

* E/CN.3/2007/1.

^a Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 4 (E/2006/24)*, chap. I, sect. B.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Rappel des faits	1–3	3
II. Le Partenariat sur les statistiques relatives aux TIC au service du développement	4–7	4
III. Liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC	8–16	5
IV. Conclusions	17–18	7
V. Mesures à prendre par la Commission	19	7
Annexes		
Annexe I : Résumé des principales activités du Partenariat		8
Annexe II : Liste des indicateurs fondamentaux		11

I. Rappel des faits

1. Au cours des dernières décennies, les progrès de l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) et de leur utilisation ont été un élément moteur pour l'évolution du marché et de la société. La diffusion et l'utilisation des TIC est une chance pour les pays en développement, mais la persistance de la fracture numérique entre pays développés et pays en développement est un nouvel obstacle à surmonter sur la voie du développement.

2. Il en a été pris acte dans la cible 18 (qui fait partie de l'objectif 8) des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), selon laquelle il s'agit : « En coopération avec le secteur privé [de] faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier dans le domaine de l'information et de la communication, soient accordés à tous ». La mesure des TIC au service du développement peut faciliter l'évaluation des progrès accomplis dans cette voie. Elle peut également aider à évaluer l'incidence des TIC sur la réalisation de tous les OMD¹.

3. Dans le cadre du développement, la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue à Genève en 2003, a souligné qu'il importait de suivre et de mesurer les progrès accomplis dans l'édification de la société de l'information au moyen d'indicateurs statistiques comparables à l'échelle internationale². La deuxième phase, tenue à Tunis, en 2005, a reconnu que l'élaboration d'indicateurs relatifs aux TIC était importante pour mesurer la fracture numérique et a engagé les pays et les organisations internationales à allouer des ressources adéquates à la production de statistiques sur les TIC et à mettre au point des méthodes de mesure efficaces en définissant notamment des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC et en analysant l'état de la société de l'information. Les États Membres ont notamment préconisé une évaluation périodique sur la base d'une méthodologie convenue, telle que celle exposée aux paragraphes 113 à 120 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information³, qui tienne compte des travaux du Partenariat sur les statistiques relatives aux TIC au service du développement.

¹ Voir Union internationale des télécommunications, *Rapport sur le développement des télécommunications/TIC dans le monde 2006 : Mesurer l'incidence des TIC sur le développement économique et social*, chap. 5.

² Le Sommet mondial sur la société de l'information s'est déroulé en deux phases (à Genève, du 10 au 12 décembre 2003 et à Tunis, du 15 au 18 novembre 2005). Conformément au Plan d'action de Genève (WSIS-03/GENEVA/DOC/5) :

« E. Suivi et évaluation :

28. Il y a lieu d'élaborer un système international réaliste de suivi et d'évaluation (à la fois qualitative et quantitative) utilisant des indicateurs statistiques comparables et les résultats des recherches, afin de suivre les progrès réalisés, par référence aux objectifs, buts et cibles du présent Plan d'action et compte tenu des conditions propres à chaque pays.

...

f) Tous les pays et toutes les régions devraient élaborer des instruments et des indicateurs fondamentaux permettant de disposer de statistiques sur la société de l'information, et analyser les principaux aspects de cette nouvelle société. Il faudrait donner la priorité à des systèmes d'indicateurs cohérents et comparables à l'échelle internationale, compte tenu des différents niveaux de développement. »

³ WSIS-05/TUNIS/DOC/6(Rév.1)-F.

II. Le Partenariat sur les statistiques relatives aux TIC au service du développement

4. En réponse aux questions soulevées par les objectifs du Millénaire pour le développement et à la suite de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue à Genève en décembre 2003, un certain nombre d'intervenants importants actifs dans le domaine des statistiques relatives aux TIC ont créé le Partenariat sur les statistiques relatives aux TIC au service du développement, officiellement lancé à l'occasion de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) tenue à São Paulo (Brésil) en juin 2004. Le Partenariat regroupe à l'heure actuelle l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), la CNUCED, quatre commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies [Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)], l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Banque mondiale. Le Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications a fait partie des membres du Partenariat jusqu'à la fin de son mandat.

5. Les principaux objectifs du Partenariat sont : a) de définir et d'analyser des indicateurs statistiques sur les TIC, qui soient comparables à l'échelle internationale et de mettre au point des méthodes pour recueillir ces indicateurs; b) d'aider à renforcer les capacités statistiques dans les pays en développement; c) de constituer une base de données mondiale sur les indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC. Pour atteindre ces objectifs, les différents partenaires ont regroupé leurs ressources humaines et financières et coordonné leurs activités en rapport avec la société de l'information.

6. Depuis l'examen par la Commission du précédent rapport du Partenariat (E/CN.3/2005/23), en mars 2005, des progrès ont régulièrement été accomplis dans la réalisation de ces objectifs. Tous les partenaires ont en effet collaboré entre eux ainsi qu'avec les bureaux de statistique nationaux et les décideurs dans le cadre de plusieurs manifestations et activités pour mieux faire comprendre les enjeux, examiner des questions techniques et renforcer les capacités (voir annexe I du présent rapport).

7. Les prochains travaux du Partenariat seront consacrés aux thèmes examinés par ses quatre groupes de travail concernant le renforcement des capacités, la constitution de bases de données, ainsi que la mesure des TIC dans l'éducation et les administrations publiques. Le Partenariat a reçu des demandes d'assistance technique de 35 pays en développement afin de renforcer leurs capacités en matière de statistiques relatives aux TIC. Il a également constitué un fichier d'experts des statistiques relatives aux TIC et coordonne actuellement la fourniture d'assistance technique entre ses membres.

III. Liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC

8. La liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC qui figure dans le présent document (voir annexe II) est le résultat d'un processus de consultation approfondie engagé par le Partenariat avec des offices statistiques nationaux du monde entier :

- À la suite du bilan dressé par le Partenariat en 2004, les commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies ont accueilli plusieurs ateliers statistiques régionaux sur la mesure des TIC (voir annexe I), au cours desquels les bureaux de statistique nationaux ont examiné la situation des statistiques relatives aux TIC dans leurs régions et pays respectifs et ont proposé des listes régionales d'indicateurs fondamentaux afin d'évaluer l'infrastructure informatique et télématique et l'accès à cette infrastructure, l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages et les particuliers, l'utilisation des TIC par les entreprises, ainsi que le secteur des TIC.
- Ces listes régionales d'indicateurs ont été présentées pour information en mars 2005 à la trente-sixième session de la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies (voir E/CN.3/2005/23).
- À partir de ces listes régionales et des observations des bureaux de statistique nationaux à ce sujet, le Partenariat a compilé une liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC. Cette liste a été diffusée à tous les bureaux de statistique nationaux pour que ceux-ci puissent faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions. La version finale de cette liste a été examinée et adoptée lors de la réunion thématique sur la mesure de la société de l'information tenue à Genève du 7 au 9 février 2005 dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information. Cette réunion a rassemblé 270 participants délégués par 85 États Membres de l'ONU (essentiellement des bureaux de statistique nationaux), des organisations intergouvernementales, des ONG et des associations.
- La version finale de la liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC a été présentée au cours d'une manifestation sur la mesure de la société de l'information, que le Partenariat a organisée en marge de la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue à Tunis en novembre 2005. Cette liste figure à l'annexe II du présent rapport.
- Cette liste a été largement diffusée depuis lors et sert désormais de référence aux travaux du Partenariat portant sur la mesure des TIC.

9. Dès sa création, le Partenariat a estimé qu'il importait au plus haut point d'associer les bureaux de statistique nationaux des pays développés et des pays en développement à toutes les activités qu'il mène. Les bureaux de statistique nationaux des pays développés ont donné des indications sur les méthodes et données d'expérience concernant la collecte, l'analyse et la diffusion de données relatives aux TIC, essentiellement par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les indicateurs pour la société de l'information. Quant aux bureaux de statistique nationaux des pays en développement, ils ont fait du Partenariat une tribune publique où échanger des données d'expérience et ont fait part dans ce cadre de leurs difficultés et de leurs besoins en matière de mesure des TIC.

10. Toutes les organisations faisant partie du Partenariat recommandent d'utiliser la liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC comme outil de référence pour recueillir des statistiques relatives aux TIC qui puissent être comparées à l'échelle internationale. La publication du Partenariat intitulée *Indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC* comporte des définitions de ces indicateurs ainsi que des questions types pour les mesurer.

11. Les indicateurs qui figurent dans la liste proposée ont l'avantage d'être fondés sur des normes adoptées d'un commun accord à l'échelon international (en particulier celles mises au point par l'UIT, l'OCDE et Eurostat). Le Partenariat a notamment pour objectif d'harmoniser les normes au niveau international en tenant compte des impératifs et de la situation particulière des pays en développement.

12. Avec l'aide des membres du Partenariat, un certain nombre de pays ont déjà intégré la liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC aux enquêtes qu'ils ont mises en place sur les ménages et les entreprises. Ainsi, sur 19 pays d'Amérique latine, 7 ont adopté la liste des indicateurs fondamentaux sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages et les particuliers et deux autres l'ont en partie adoptée. Treize pays de la région utilisent les indicateurs fondamentaux sur l'accès aux TIC dans des enquêtes permanentes, notamment dans des enquêtes sur les conditions de vie des ménages ou à objectifs multiples, en posant des questions sur l'équipement des ménages. Six pays d'Amérique latine ont intégré les indicateurs fondamentaux relatifs à l'utilisation des TIC dans les entreprises dans les enquêtes qu'ils mènent déjà sur les entreprises.

13. En Asie occidentale, la septième session du Comité de statistique de la CESAO, réunie à Beyrouth du 7 au 9 novembre 2006, a recommandé que la Commission soumette à la CESAO, à sa vingt-cinquième session, une résolution qui engage tous les pays membres de la CESAO à adopter la liste d'indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC et à recueillir les statistiques nécessaires pour calculer ces indicateurs. La troisième réunion de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la mesure des TIC au service du développement a recommandé de présenter un recueil des pratiques en matière de mesure des TIC à la quatrième session de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC et de préconiser l'adoption des indicateurs fondamentaux.

14. La liste des indicateurs fondamentaux, qui sert d'outil de référence pour recueillir des données au niveau international, a été adoptée par la CNUCED pour recueillir des données sur l'utilisation des TIC dans les entreprises et sur le secteur des TIC et par l'IUT pour recueillir des données sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages et les particuliers. Cette liste est un sous-ensemble des indicateurs relatifs aux TIC qu'Eurostat et l'OCDE ont recueillis auprès de leurs États Membres.

15. Les thèmes concernant l'accès des ménages aux TIC, dont la réunion tenue en juillet 2006, du groupe d'experts des Nations Unies chargé de préparer le Programme mondial de recensements de la population et de l'habitat de 2010 a décidé de faire des thèmes de base des recensements de l'habitat dans la deuxième version révisée des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat de l'ONU*, sont fondés sur la liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC.

16. Comme tous les indicateurs recommandés, la liste des indicateurs fondamentaux doit être considérée comme un outil de référence qui pourrait devoir être modifié ultérieurement. La liste actuelle n'a pas pour vocation d'être une version définitive. Au contraire, elle s'inscrit dans un processus continu et sera régulièrement révisée. À mesure que les pays acquerront de l'expérience dans la collecte de données pour calculer les indicateurs et que les besoins évolueront, des indicateurs pourront être modifiés, supprimés ou ajoutés. Par exemple, les groupes de travail du Partenariat chargés de la mesure des TIC dans l'éducation et les administrations publiques devront ainsi contribuer à mettre au point des indicateurs comparables à l'échelle internationale dans ces domaines.

IV. Conclusions

17. **Plusieurs pays en développement ont déjà mis au point des stratégies nationales pour mesurer la société de l'information et d'autres se préparent à le faire. Dans ce contexte, le Partenariat et la liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC qu'il a proposée ont défini des orientations utiles. Deux ans après son adoption à la réunion thématique tenue dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information, cette liste est devenue un outil de référence commun pour les bureaux de statistique nationaux des pays en développement.**

18. **L'assistance technique fournie par le Partenariat, mais aussi l'engagement des pays à appliquer la liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC sont essentiels pour améliorer l'offre de statistiques comparables à l'échelle internationale sur les TIC au service du développement.**

V. Mesures à prendre par la Commission

19. La Commission est invitée à :

a) **Prendre note des progrès accomplis par le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement pour améliorer l'offre de statistiques comparables à l'échelle internationale sur les TIC;**

b) **Approuver la liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC qui figure à l'annexe II au présent rapport;**

c) **Engager les pays à utiliser la liste des indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC comme outil de référence pour la collecte de données sur les TIC et la conduite d'enquêtes.**

Annexe I

Résumé des principales activités du Partenariat

<i>Date</i>	<i>Activité</i>
Juin 2004	Lancement du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement à la onzième session de la CNUCED à São Paulo (Brésil)
Juin-août 2004	Bilan de l'état des statistiques relatives à la société de l'information dans les bureaux de statistique nationaux des pays en développement (envoi par le Partenariat d'un questionnaire retourné par 86 pays sur 179) ^a . Les résultats de ce bilan ont été communiqués dans un document publié en novembre 2005 sous le titre <i>Measuring ICT: The Global Status of ICT Indicators</i> .
Octobre 2004	Atelier conjoint de l'UIT et de la CEA sur les indicateurs relatifs aux TIC, tenu à Gaborone
Octobre 2004	Table ronde de la CESAO sur les indicateurs relatifs à la société de l'information et les profils applicables à l'Asie occidentale, tenue à Beyrouth
Novembre 2004	Atelier régional de la CEPALC sur la mesure de la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes, tenu à Santiago
Novembre-décembre 2004	Réunion technique sur le TIC en Asie et dans le Pacifique, tenue à Wellington
Janvier-février 2005	Conférence préparatoire régionale africaine pour le Sommet mondial sur la société de l'information consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action de Genève et des indicateurs de la société de l'information, tenue à Accra
Février 2005	Réunion thématique sur la mesure de la société de l'information tenue à Genève du 7 au 9 février 2005 dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information
Mars 2005	Rapport du partenariat (voir E/CN.3/2005/23) et présentation à la trente-sixième session de la Commission de statistique des résultats de la réunion thématique tenue dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information ^b

<i>Date</i>	<i>Activité</i>
Juin 2005	Atelier régional de la CESAO sur le renforcement des capacités, les indicateurs fondamentaux, les statistiques et la collecte de données aux fins de la mesure de la société de l'information, tenu à Beyrouth
Août 2005	Deuxième conférence internationale d'Asia Pacific Internet Research Alliance (APIRA), tenue à Séoul
Octobre 2005	Deuxième atelier régional de la CEPALC sur la mesure de la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes, tenu à Saint-Domingue
Novembre 2005	Manifestation consacrée à la mesure de la société de l'information, organisée à Tunis en marge du Sommet mondial sur la société de l'information. Il a été rendu compte de cette manifestation en séance plénière et les textes issus de la phase du Sommet tenue à Tunis ont pris acte des travaux du Partenariat
Novembre 2005	Lancement à la phase du Sommet mondial sur la société de l'information tenue à Tunis des publications publiées sous le titre <i>Indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC</i> et <i>Measuring ICT: The Global Status of ICT Indicators</i>
Janvier 2006	Constitution du Comité directeur du Partenariat (CNUCED, UIT et CEPALC)
Mars 2006	Constitution des quatre groupes de travail du Partenariat sur : 1) le renforcement des capacités, 2) la constitution de base de données, 3) la mesure des TIC dans l'éducation et 4) la mesure des TIC dans les administrations publiques
Juillet 2006	Atelier régional conjoint de la CNUCED, de l'UIT et de la CESAP sur la mesure de la société de l'information en Asie et dans le Pacifique, tenu à Bangkok
Juin-octobre 2006	Bilan des besoins des pays en développement en matière de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives aux TIC (envoi d'un questionnaire par le Partenariat)
Novembre 2006	Troisième atelier régional de la CEPALC et de l'UIT sur la mesure de la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes, tenu à Panama

<i>Date</i>	<i>Activité</i>
Novembre 2006	Réunion du groupe d'experts de la CESAO et de l'Institut de statistique de l'UNESCO sur l'adoption d'indicateurs relatifs aux TIC et la collecte de données, tenue à Beyrouth

^a La couverture des pays interrogés dans le cadre du bilan a été évaluée comme suit en termes de population et de part du PIB :

Afrique : 19 pays sur 52, 43 % de la population, 29 % du PIB; Asie occidentale : 10 pays sur 13, 83 % de la population, 83 % du PIB; Asie-Pacifique : 18 pays sur 44, 51 % de la population, 50 % du PIB; Amérique latine et Caraïbes : 20 pays sur 36, 91 % de la population, 95 % du PIB; Asie centrale et Europe centrale et orientale, 19 pays sur 24, 89 % de la population, 95 % du PIB.

^b Les résultats de la réunion thématique tenue dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information sont disponibles à l'adresse suivante :

<<http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc05/WSIS-ICTMembers.pdf>>.

Annexe II

Liste des indicateurs fondamentaux^a

Indicateurs fondamentaux relatifs à l'infrastructure informatique et télématique et concernant l'accès à cette infrastructure

- A1 Nombre de lignes téléphoniques fixes par centaine d'habitants
- A2 Nombre d'abonnés à des services de téléphonie mobile cellulaire par centaine d'habitants
- A3 Nombre d'ordinateurs par centaine d'habitants
- A4 Nombre d'abonnés à l'Internet par centaine d'habitants
- A5 Nombre d'abonnés à une desserte Internet à large bande par centaine d'habitants
- A6 Largeur de bande Internet internationale par habitant
- A7 Pourcentage de la population couverte par la téléphonie mobile cellulaire
- A8 Tarifs d'accès à l'Internet (20 heures par mois), en dollars des États-Unis et en pourcentage du revenu par personne
- A9 Tarifs de la téléphonie mobile cellulaire (100 min d'utilisation par mois), en dollars des États-Unis et en pourcentage du revenu par personne
- A10 Pourcentage d'agglomérations (rurales/urbaines) disposant de centres publics d'accès à l'Internet, par nombre d'habitants
- A11 Nombre de postes de radio par centaine d'habitants
- A12 Nombre de postes de télévision par centaine d'habitants

Indicateurs fondamentaux relatifs à l'accès aux TIC et à leur utilisation par les ménages et les particuliers

- HH1 Proportion de ménages disposant d'un poste de radio
- HH2 Proportion de ménages disposant d'un poste de télévision
- HH3 Proportion de ménages disposant d'une ligne téléphonique fixe
- HH4 Proportion de ménages disposant d'un téléphone mobile cellulaire
- HH5 Proportion de ménages disposant d'un ordinateur
- HH6 Proportion de personnes ayant utilisé un ordinateur (tous lieux de connexion confondus) au cours des 12 derniers mois
- HH7 Proportion de ménages disposant d'un accès à l'Internet à domicile
- HH8 Proportion de personnes ayant utilisé l'Internet (tous lieux de connexion confondus) au cours des 12 derniers mois

^a Voir la publication du Partenariat intitulée *Indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC*, disponible en anglais, français et espagnol à <<http://measuring-ict.unctad.org>>.

- HH9 Lieu d'utilisation de l'Internet par des particuliers au cours des 12 derniers mois :
- Domicile
 - Lieu de travail
 - Établissement d'enseignement
 - Domicile d'un autre particulier
 - Centre public d'accès gratuit à l'Internet (l'appellation précise dépend des pratiques nationales)
 - Centre public d'accès payant à l'Internet (l'appellation précise dépend des pratiques nationales)
 - Autre
- HH10 Activités liées à l'Internet entreprises par des particuliers au cours des 12 derniers mois :
- Pour obtenir des informations :
 - Concernant des biens ou des services
 - Concernant la santé ou des services de santé
 - Au près d'organisations gouvernementales ou d'autorités publiques via des sites Web ou des courriers électroniques
 - Autres ou navigation générale sur le Web
 - Pour communiquer
 - Achat ou commande de biens ou de services
 - Services bancaires
 - Enseignement scolaire ou activités de formation
 - Relations avec des organisations gouvernementales ou des autorités publiques
 - Activités de loisirs
 - Téléchargement/pratique de jeux vidéo ou électroniques
 - Téléchargement de films, musiques ou logiciels
 - Lecture/téléchargement de livres, journaux ou revues en ligne
 - Autres activités récréatives
- HH11 Proportion de personnes utilisant un téléphone mobile
- HH12 Proportion de ménages disposant d'un accès à l'Internet, par type d'accès depuis le domicile :
- Les catégories de réponse devraient permettre une totalisation des connexions bas débit et haut débit, où le haut débit correspondra à des technologies autres que celles à vitesse faible basées, par exemple, sur les modems commutés, le RNIS (Réseau numérique à intégration des

services) et la plupart des téléphones mobiles 2G (deuxième génération), et consistera généralement en un débit d'au moins 256 kilobits par seconde.

HH13 Fréquence des accès individuels à l'Internet au cours des 12 derniers mois (tous lieux de connexion confondus) :

- Au moins une fois par jour
- Au moins une fois par semaine mais pas chaque jour
- Au moins une fois par mois mas pas chaque semaine
- Moins d'une fois par mois

Indicateur de référence

HHR1^b Proportion de ménages disposant de l'électricité

Indicateurs fondamentaux sur l'utilisation des TIC par les entreprises

- B1 Proportion d'entreprises utilisant des ordinateurs
- B2 Proportion d'employés utilisant des ordinateurs
- B3 Proportion d'entreprises utilisant l'Internet
- B4 Proportion d'employés utilisant l'Internet
- B5 Proportion d'entreprises présentes sur le Web
- B6 Proportion d'entreprises ayant un intranet
- B7 Proportion d'entreprises recevant des commandes par l'Internet
- B8 Proportion d'entreprises passant des commandes par l'Internet
- B9 Proportion d'entreprises ayant un accès à l'Internet par mode d'accès :
- Les catégories de réponse devraient permettre une totalisation des connexions bas débit et haut débit, où le haut débit correspondra à des technologies autres que celles à vitesse faible basées, par exemple, sur les modems commutés, le RNIS et la plupart des téléphones mobiles 2G, et consistera généralement en un débit d'au moins 256 kilobits par seconde.
- B10 Proportion d'entreprises ayant un réseau local (LAN)
- B11 Proportion d'entreprises ayant un extranet
- B12 Proportion d'entreprises utilisant l'Internet par type d'activité :
- Réception et envoi de courrier électronique
 - Pour obtenir des informations :

^b Comme l'électricité ne constitue pas à proprement parler un article télématique et informatique, mais un préalable important pour utiliser la plupart des TIC, elle ne figure pas dans la liste des indicateurs fondamentaux, mais est considérée comme un indicateur de référence.

- Sur des biens ou des services
- Au près d'organisations gouvernementales ou d'autorités publiques, via des sites Web ou des courriers électroniques
- Autres recherches d'information ou activités de recherche
- Exécution d'opérations bancaires ou accès à d'autres services financiers
- Relations avec des organisations gouvernementales ou des autorités publiques
- Fourniture de services à la clientèle
- Vente en ligne de produits

Indicateurs fondamentaux relatifs au secteur des TIC et au commerce d'articles informatiques et télématiques

- ICT1 Proportion de la population active du secteur des entreprises présente dans le secteur des TIC
- ICT2 Valeur ajoutée dans le secteur des TIC (exprimée en pourcentage de la valeur ajoutée totale du secteur des entreprises)
- ICT3 Importations d'articles télématiques et informatiques exprimées en pourcentage des importations totales
- ICT4 Exportations d'articles télématiques et informatiques exprimées en pourcentage des exportations totales
-